

Section de Paris - AG pour l'année 2016 **– 7 janvier 2017 –**

L'AG s'est tenue de 9h30 à 12H00 à la brasserie « Le François Coppée », 1 boulevard du Montparnasse, Paris 6^e.

- présents : 20
- pouvoirs : 29
- total : 49 présents ou représentés.

Ordre du jour :

- > rapport moral ;
- > rapport financier ;
- > renouvellement de trois postes du bureau ;
- > questions diverses.

Présentation du rapport moral par Jean LEGRAND Président de section

La section de Paris/ile-de-France

- la section compte 136 adhérents, le même nombre que l'année dernière ;
- nous avons tenu vingt permanences à Pantin, dans les locaux loués à la Fédération Française de Généalogie (FFG) ;
- il n'y a eu cette année qu'une visite en groupe, celle du musée de la Préfecture de Police, rue Sainte-Geneviève, qui a rassemblé 22 personnes ;
- très bonne participation aux relevés d'actes du CEGFC ;
- plusieurs membres de la section ont participé au contenu du bulletin tout au long de l'année ;
- assez peu de nouveautés dans la bibliothèque, qu'il va falloir alléger car la place manque, d'une part, car elle est trop peu consultée, d'autre part, ce qui est dommage, puisque le contenu en est varié et intéressant. Les éléments obsolètes seront retirés au cours de l'année pour faire de la place à quelques nouveautés ;
- par contre, de gros efforts continuent d'être faits pour augmenter le nombre de photos d'actes proposées lors des permanences (et seulement dans ce cas) sur le serveur dédié ;
- nous avons acheté, à un prix très compétitif, un beau vidéo-projecteur qui nous servira lors des assemblées générales (à commencer par celle-ci !) et lors de présentations à venir éventuelles. Le prix de la location d'un matériel identique l'an dernier représentait la moitié du prix d'achat de ce nouveau matériel !
- la section a participé au salon généalogique de la mairie du 15^e arrondissement de Paris les 11 et 12 mars 2016, en collaboration avec la SALSA de Haute-Saône, avec un certain succès en ce qui concerne les nouvelles adhésions ;
- de même, nous avons représenté le CEGFC lors de Gén@2016, manifestation organisée tous les deux ans par la FFG aux Archives Nationales. Cette année, celle a eu lieu les 24 et 25 septembre et là aussi, nous sommes satisfaits du résultat, malgré le plan Vigipirate et la baisse sensible du nombre global de visiteurs ;
- plusieurs relevés ont été publiés par la section au cours de l'année 2016 (près de 10000 actes), et plusieurs sont en cours. Voir le détail sur le site.

Le Président donne ensuite quelques informations générales sur la vie du CEGFC et annonce l'Assemblée Générale du 1^{er} avril prochain à Besançon. Il informe l'assemblée du décès récent d'Élisabeth Bidaine, Présidente de la section de Pontarlier.

A venir en 2017

- continuation de l'effort de relevés systématiques ;
- enrichissement de la banque d'images avec achat de matériel complémentaire de sauvegarde ;
- une vingtaine de permanences (calendrier tenu à jour sur le site) ;
- participation au 3^e salon généalogique de la mairie du 15^e arrondissement, toujours en collaboration avec la SALSA, les 10 et 11 mars prochains ;
- participation de la section au Congrès Généalogique du Havre, du 8 au 10 septembre 2017 ;
- nous étudions la reprise des visites en groupe.

Vote sur le rapport moral :

20 présents, 0 abstention, 20 pour (+ 29 pouvoirs).

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier présenté par Gilles MAIRET, trésorier

recettes	1032,40 €
dépenses	869,48 €
excédent	162,92 €

situation du compte bancaire au 31.12.2016 : 1287,35 €

Vote sur le rapport financier :

20 présents, 0 abstention, 20 pour (+ 29 pouvoirs).

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Renouvellement du Bureau

Trois postes (et non deux comme indiqué par erreur sur la convocation) sont à renouveler, à savoir :

- le poste de secrétaire (Nelly PARIS) ;
- le poste de trésorier (Gilles MAIRET) ;
- le poste de bibliothécaire (Jean-Claude ROY).

Les trois personnes sollicitent le renouvellement de leur mandat et il n'y a pas de nouvelle candidature. Les trois candidats sont réélus à l'unanimité.

La séance est levée à 12 heures.

Rapport rédigé le 10 janvier 2017 par Nelly PARIS, validé le 10 janvier 2017 par Jean LEGRAND.